

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

Publié le 27/10/2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf octobre à vingt-et-une heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire

**Présents :** Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, M. Bruno GUYARD, Mme Aurore YANG, Mme Marianne HUREL, Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Marie COSTA, Madame Anab LEFFRAY.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
16	26	20

**Absents ayant donné un pouvoir :** M. Philippe BAUMY à M. Gérard HUET, Mme Anne BOUQUIER à M. Bruno GUYARD, Mme Mariline BOUCLET à M. PELLETIER Fabrice, M. Pierre HABERT à Mme BLANLUET.

**Date de la convocation**

13 octobre 2023

**Date d'affichage**

13 octobre 2023

**Objet de la délibération**

**1- Commande publique  
1-1 Marchés publics**

**Absents excusés :** Madame Aline MERIAU, Monsieur Bruno THOMAS, Monsieur Hervé LHOMME, Monsieur Yann BOUGUENNEC, Madame Vanessa CHABOURINE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON.

A été nommé secrétaire : Madame Magali BLANLUET

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**2023-069- Lancement de la  
consultation des entreprises  
pour la réhabilitation du poste  
de refoulement de l'Evangile**

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réhabilitation du poste de refoulement de l'Evangile, le cabinet INCA a été retenu pour établir le dossier de consultation des entreprises,

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

La commission d'aménagement du territoire du 12 octobre 2023 a émis un avis favorable sur ce dossier de consultation des entreprises,

et publication ou notification

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour la réhabilitation du poste de refoulement de l'Evangile,

- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la consultation du marché,

La secrétaire de séance  
Magali BLANLUET



Pour copie conforme  
Le Maire,  
Frédéric MURA.

